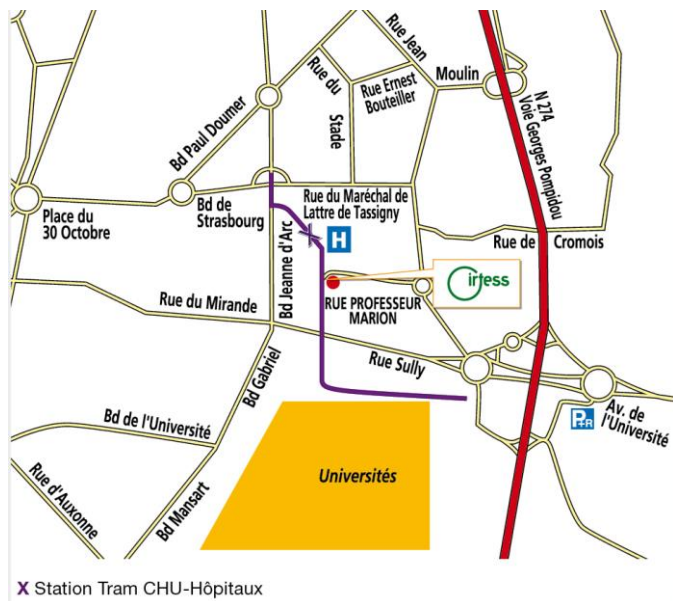
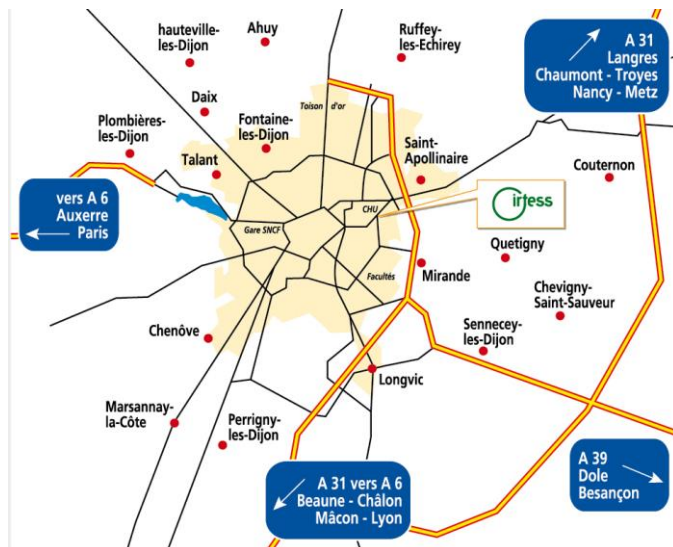


Plan d'accès



L'inscription du principe de laïcité dans l'intervention éducative, sociale et médico-sociale

Mardi 23 juin 2020

De 8h30 à 17h00

IRTESS de Bourgogne - Dijon

Entrée gratuite sur inscription :

<https://tinyurl.com/v693j9h>

PREFAS
Bourgogne

Pôle Ressource Régional Recherche Formation Action
Sanitaire et Sociale

irtess
Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne

Contact

Tel. 03 80 72 64 50 - accueil@irtess.fr



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

L'inscription du principe de laïcité dans l'intervention éducative, sociale et médico-sociale

La loi du 9 décembre 1905 a posé les fondements du principe de laïcité déterminant la place de la religion au sein de notre société.

Les évolutions sociétales et l'actualité renouvellent un débat cependant toujours à l'œuvre, enraciné dans des conceptions divergentes de la laïcité qui interrogent l'application de ce principe juridique.

Le secteur éducatif, social et médico-social n'échappe pas au questionnement sur l'intégration du principe de laïcité dans le cadre de son action :

Comment élaborer les repères communs qui permettent le vivre ensemble au sein des structures dans le respect du principe de laïcité ?

Comment en tant que travailleur social penser son intervention en intégrant le principe de laïcité ?

Comment concevoir et mettre en œuvre un accompagnement tenant compte des droits et obligations de chaque personne qui en est destinataire ?

L'objectif de cette journée est d'offrir aux acteurs du travail social un espace d'émergence de la parole, de clarification, de débat et de réflexion sur leur positionnement et leurs pratiques.

A l'occasion de cette journée, le partage des expériences et des questionnements ainsi que des apports disciplinaires alimenteront des ateliers d'éthique appliquée s'appuyant sur des situations concrètes proposées par les professionnels, membres de l'équipe de préparation.

L'équipe d'animation de la journée d'étude

Manuela Jacob (UNIDOM 21), Jean-Michel Launay (CAF21), Ellen Lesmesle (Maison de l'enfance Ahuy), Jean-Loup Martin (FAM CHS La Chartreuse), Valérie Sirugue (ADEFO),

Professionnels en formation ans les filières Assistant de service social 1ère année et Technicien en intervention sociale et familiale 2ème année ASS1 et TISF1

Ghislaine Damien (IRTESS), Christine Ménage (IRTESS), Aude Perreau (IRTESS), Méliandre Prudhomme (IRTESS), Brigitte Sauldubois (IRTESS), Catherine Taglione (IRTESS), Geneviève. Vermot (IRTESS)

08h30 ACCUEIL

Accueil institutionnel, G. Damien, directrice de pôle, IRTESS

Intervention introductive, C. Taglione, formatrices IRTESS

09h00 La LAÏCITE, les réflexions et questionnements des professionnels en formation dans les filières Assistant de service social 1^{ère} année et Technicien en intervention sociale et familiale 2^{ème} année

09h15 - 10h15 APPROCHE JURIDIQUE

Le principe de laïcité, C. Taglione

10h30-10h45 Pause

10h45-11h00 : DU PRINCIPE AU TERRAIN, les questions de professionnels en formation dans les filières Assistant de service social 1^{ère} année et Technicien en intervention sociale et familiale 2^{ème} année

11h00-12h00- APPROCHE PRATIQUE

L'application du principe de laïcité dans le secteur social et médico-social, G. Damien,

12h00-13h30 Repas libre

13h30 - 14h00 Reprise

Présentation des ateliers : G. Damien,

14h00 - 15h30 ATELIERS

15h30-15h45 Pause

15h45 Reprise des travaux en collectif

16h45 CONCLUSION DES TRAVAUX : C. Taglione

17h00 CLÔTURE : G. Damien
